



(...) *Elles aussi*, réseau pluraliste indépendant des partis politiques, vous interpelle par une série de questions précisant les points cruciaux que nous avons identifiés ; ces questions portent sur les deux registres de l'action politique : le symbolique et la réalité des situations concrètes. Vos réponses ou votre absence de réponse communiquées à notre réseau associatif de partenaires, national et local, éclaireront les votes de chacune.

Voici maintenant les questions ou les propositions sur lesquelles nous souhaitons que vous vous prononciez :

**I Sexisme et misogynie.** Malgré la difficulté à saisir le sexisme par le droit, des efforts législatifs ont permis de renforcer l'action contre les violences sexuelles et sexistes pourtant celles-ci perdurent :

- Vous engagez-vous à faire reconnaître le sexisme dans les différents corps du Droit, au même titre que le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?
- Vous engagez-vous de la même façon à faire reconnaître le crime de féminicide ?
- Vous engagerez-vous dans une approche holistique, pour éradiquer les violences contre les femmes, en construisant une « loi-cadre » à l'image de la loi espagnole, comme le préconisent les associations de terrain ? (cette approche est dans la ligne de la convention dite « d'Istanbul » ratifiée par la France)

Notre République est laïque.

- Vous appliquerez-vous à développer une laïcité porteuse de droits des femmes, en faisant prévaloir ces droits sur les traditions communautaires, qui subordonnent les femmes, et qui existent encore sur le territoire français (mutilations génitales, codes de la famille discriminatoires voire meurtriers, injonction au port du voile) ?

**II Pouvoir politique.** Le texte de la Constitution ne reconnaît pas explicitement le principe de parité, ce qui a pu faciliter certains contournements observés par la suite. Son préambule et son article premier ne connaissent que le genre masculin.

- Pour renforcer le socle symbolique des droits des femmes, pensez-vous modifier la constitution et introduire le concept de parité à l'article premier et la garantir dans les lois ?
- Dans le même but reprendrez-vous l'article premier pour le rendre plus cohérent avec la situation actuelle des hommes et des femmes en introduisant la catégorie de « sexe » au côté des catégories d'« origine ethnique, de religion et d'orientation sexuelle ».

Notre République est démocratique ; à un peuple paritaire, la démocratie doit offrir une juste représentation des femmes et des hommes dans les assemblées délibératives et leurs exécutifs.

- Quelles sont vos propositions pour atteindre la parité, actuellement bloquée, dans les assemblées délibératives intercommunales et leurs exécutifs ?
- Quelles sont vos propositions pour atteindre la parité à l'Assemblée nationale et au Sénat ?

**III Egalité et politiques publiques.** Notre république est sociale. La question de l'égalité femmes-hommes est transversale, ancrée dans des situations concrètes ; elle concerne tous les domaines de la société , privés et publics, toutes les activités et tous les âges.

- Pour élargir ses moyens d'action et renforcer l'initiative de la Ministre déléguée, créez-vous un ministère de plein exercice sur la question de l'égalité femmes-hommes et des discriminations ?
- Pour une prise de conscience collective du travail invisible des femmes, pilier du système économique, ferez-vous faire une évaluation de la valeur de ce travail non comptabilisé dans le PIB ?
- De par leur proximité avec les réalités humaines d'un territoire, les collectivités locales sont en première ligne pour développer des politiques publiques porteuses d'égalité femmes-hommes. Malgré la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et l'obligation d'un rapport annuel sur ce thème pour les collectivités les plus importantes (loi 2014783 art.61), les politiques publiques d'égalité restent insuffisantes. Par quels moyens comptez-vous développer cette pratique, aider à sa réalisation et son suivi, la contrôler ?
- Comptez-vous, dans votre quinquennat, réaliser enfin l'égalité professionnelle et comment ?

#### **IV Solidarités**

- Quelles sont vos propositions pour revaloriser les métiers nécessaires à l'entretien de la vie humaine, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et particulièrement les métiers du *care* souvent précaires et surtout exercés par des femmes ?
- Lors de la crise sanitaire, la prise de conscience des interdépendances de la vie humaine et de l'environnement naturel s'est imposée, corrélée à la dégradation catastrophique de cet environnement, accompagnée d'un malaise dans la démocratie, où la participation politique ne paraît plus pouvoir s'exprimer, que dans la rue par des refus répétés. L'enjeu écologique et social des mesures à prendre et réaliser est trop important pour le faire sans un consensus populaire acceptable. Quelles formes démocratiques ouvertes à un vrai débat proposerez-vous pour réconcilier le politique et la société sur ce sujet capital ?